

# Santé en entreprise et performance globale

## Une conviction et une expertise APICIL

Convaincu que la santé des salariés est déterminante pour la santé de l'entreprise et que ses performances battent au rythme de leur bien-être, le groupe APICIL se positionne aujourd'hui comme un véritable expert sur la question de la santé au travail.

Après le succès de son livre blanc sur la santé au travail publié en 2011, le groupe APICIL a décidé de passer de la théorie à la pratique afin de mesurer et lutter concrètement contre le mal-être au travail et d'expérimenter des solutions en faveur de la santé en entreprise.

### Quatre entreprises pour un programme pilote

Le groupe a souhaité tester en 2012 deux solutions complémentaires en mode pilote : le programme « Ma santé je m'en occupe ! » et la méthode IBET®.

Le groupe APICIL a donc proposé à plusieurs entreprises clientes, qui partagent ses convictions sur la santé au travail, de s'engager dans une démarche d'amélioration de la santé en entreprise à travers ces deux programmes. Apave, Arkoon et Bofrost ont été choisies pour participer activement à cette expérience pilote avec le groupe APICIL lui-même.

### Indice de bien-être au travail : un critère objectif de performance

Créée et déployée par le cabinet Mozart Consulting, la méthode

IBET® cible les dirigeants, les managers et les élus afin de chercher à dynamiser le dialogue social autour d'un indicateur objectif et partagé : l'Indice de Bien-être au Travail (IBET).

Véritable démarche éthique, l'IBET® est un outil concret de diagnostic de la performance socio-économique, ouvrant sur des propositions d'actions en vue d'améliorer le bien-être au travail, l'engagement et la mobilisation de tous les « inter acteurs » de l'organisation. Autrement dit, c'est un outil de pilotage objectif de la performance globale de l'entreprise.

### « Ma santé je m'en occupe ! »

Initialement élaboré et déployé au Canada par la Société ACTI-MEN, le programme « Ma santé je m'en occupe ! » a été adapté, proposé et déployé en exclusivité en France par la société lyonnaise

DEUXPOINTCINQ. Ce programme complet propose la mise en place de solutions novatrices pour améliorer le bien-être des salariés et permettre ainsi à l'entreprise d'accroître sa performance sociale.

Complémentaire de l'IBET<sup>®</sup>, « Ma santé je m'en occupe ! » vise à quantifier le capital santé de l'entreprise et donc son capital humain. Il est tourné vers le collaborateur afin de lui faire prendre conscience de sa responsabilité sur la question de sa propre santé.

Il favorise la mise en place en entreprise de stratégies individuelles et collectives de promotion de la santé en ciblant quatre axes déterminants :

- les habitudes de vie,
- l'environnement de travail,
- la conciliation vie personnelle / vie professionnelle,
- les pratiques de management.

### Une mobilisation forte pour APICIL

À la fois prescripteur et utilisateur, APICIL est fortement engagé dans un processus de santé management. Le groupe a logiquement souhaité mobiliser ses collaborateurs dans cette démarche distinctive.

En amont d'un questionnaire santé, le programme propose une large phase de mobilisation au moyen de campagnes d'information et animations bien-être en entreprise (distribution de fruits, corrections posturales, etc.) ainsi qu'une

conférence santé proposée par un médecin québécois.

Le questionnaire individuel a permis à chacun de définir précisément son profil santé personnalisé, dont les données sont strictement confidentielles. Chacun peut ainsi visualiser les axes de progrès personnels et les conseils lui permettant de maintenir ou d'améliorer sa santé.

Au-delà des résultats individuels, un portrait santé du Groupe a également été obtenu en compilant l'ensemble des résultats individuels. Ce portrait a permis de dresser un plan d'action en fonction des besoins et intérêts des collaborateurs. Un groupe de travail composé de collaborateurs APICIL travaille désormais à la construction d'un plan de prévention et de promotion de la santé au travail au sein du Groupe.

Christian Musil, directeur du développement des relations humaines.

*« Nous avons lancé une expérience-pilote avec l'intime conviction que la performance sociale est un élément moteur de la performance économique de l'entreprise. Cela rejoint clairement nos valeurs de solidarité et d'humanisme. Il était donc logique pour nous de mettre en œuvre le programme « Ma santé je m'en occupe ! » en tant qu'employeur, afin d'aligner ce que l'on fait sur ce que l'on dit. »*

Domitille Innes, Chargée des Relations Sociales et Juridiques chez APAVE SUDEUROPE (Tassin-la-Demi-Lune - 69), spécialiste de la maîtrise des risques :

*« APAVE intervient sur tout ce qui touche à la maîtrise des risques. À ce titre, nous réalisons notamment du conseil et de la formation dans le domaine de la santé et de la sécurité des hommes auprès d'entreprises clientes. Il est donc naturel que l'on soit un exemple en la matière. C'est une des raisons pour lesquelles nous nous sommes engagés dans la démarche « Ma santé je m'en occupe ! » proposée par le Groupe APICIL et DEUXPOINTCINQ.*

*Ce qui nous intéressait avec le programme « Ma santé je m'en occupe ! », c'est qu'il englobe la santé des individus dans leur vie de tous les jours et ne se limite pas à la santé au travail. Le salarié devient ainsi acteur de sa propre santé. C'est important, car ce qui se passe à l'extérieur de l'entreprise influe sur l'entreprise elle-même.*

*Aujourd'hui, le bien-être au travail est un sujet de moins en moins tabou, alors qu'il y a dix ans à peine, ce n'était pas envisageable de l'aborder. Il a pris très rapidement une ampleur incroyable au point de devenir indispensable. On le voit, c'est un facteur de performance de l'entreprise. Alors quand APICIL nous a sollicités, nous avons été rapidement convaincus ».*

Marc Dupont, Directeur Général de BOFROST FRANCE (Saint-Priest - 69), spécialisée dans la vente de produits surgelés à domicile :

*« Notre objectif est d'être l'employeur le plus apprécié de ses collaborateurs. Nous travaillons de longue date avec le Groupe APICIL sur les aspects de mutuelles et frais de santé. Ils nous ont proposé de mettre en œuvre l'Indice de Bien-être au Travail (IBET®) avec Mozart Consulting. Jusqu'à présent nous réalisons une étude « Great place to work » tous les deux ans. C'est une enquête qui s'adresse à l'ensemble des collaborateurs et qui est davantage axée sur l'émotionnel. Cela débouche sur un certain nombre de conclusions mais ce n'est pas suffisamment objectif. Nous avons besoin d'un indicateur beaucoup plus rationnel. C'est le cas de l'IBET®, qui permet de sommer tous les facteurs de désorganisation dans l'entreprise, par agence et par métier, et de mettre en place un plan d'action adapté. Nous prévoyons de le faire chaque année. Nous avons convaincu nos collaborateurs ainsi que nos partenaires sociaux. C'est important ».*

Ce type de programme santé est en cours de déploiement plus largement auprès des entreprises clientes d'APICIL qui souhaite se positionner aujourd'hui comme un véritable laboratoire d'idées en termes d'offres et d'innovations.

## Focus : Livre blanc de la santé au travail

Sur plus de 150 pages, le livre blanc fait un état des lieux détaillé de la santé au travail et se penche notamment sur son coût humain et financier. Mode d'emploi de l'entreprise citoyenne, il propose les clés qui permettent de bâtir une politique de santé efficace à l'aide d'indicateurs pertinents, et cela sans risque d'intrusion dans la vie personnelle de ses salariés. Cet ouvrage dévoile pour la première fois un tout nouvel indicateur particulièrement efficace : l'Indice de Bien-être au Travail (IBET®) qui permet de piloter la performance sociale de l'entreprise à partir de critères définis par chaque gouvernance, en fonction de la spécificité de leur entreprise.

Flashez ce code pour consulter notre livre blanc sur la santé au travail



Fort de ces expériences, le Groupe APICIL offre désormais la possibilité aux entreprises clientes de mettre en place une politique de suivi de la santé au travail et d'accompagner ainsi leur performance sociale, au-delà du simple lien contractuel.

